Fiche de poste
Directeur/Directrice de l'HAD AP-HP

ETABLISSEMENT : HAD DE L'AP-HP

ADRESSE : 14 rue Vésale, 75005 Paris

CONTACT : Laetitia BUFFET, directrice générale adjointe laetitia.buffet@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR	OCTOBRE 2023
PERSONNE REMPLACEE	Laurence NIVET

INTITULE DU POSTE

Directeur/Directrice de l'HAD AP-HP

METIER	CODE
Directeur d'établissement	45C800

COTATION EMPLOI

Emploi fonctionnel de groupe 3 : 2.7

GRADE

Directeur d'Hôpital

PRESENTATION DE L'HAD AP-HP

L'Hospitalisation à Domicile (HAD) de l'AP-HP est un hôpital de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris assurant des soins hospitaliers au domicile des patients, 24h/24 et 7 jours/7. Elle couvre tous les modes de prises en charge, à l'exception de la psychiatrie, et tous les âges de la vie : femmes enceintes, en post-partum, nourrissons, enfants et adolescents, adultes, personnes âgées.

L'HAD-AP-HP prend en charge plus de 800 patients en moyenne par jour, sur l'ensemble du Grand Paris ; ce territoire d'intervention s'étend progressivement au titre de l'autorisation régionale de l'HAD AP-HP. Les patients sont adressés à l'HAD-AP-HP par les hôpitaux de l'AP-HP, d'autres établissements hospitaliers, publics ou privés, par les médecins libéraux, les SSIAD, les EHPAD, les établissements pour personnes handicapées.

L'HAD-AP-HP est un établissement en forte évolution, cette dynamique devant se poursuivre dans les années qui viennent. Elle assure des soins complexes et de plus en plus spécialisés au domicile, en EHPAD et établissements pour personnes handicapées, et ce dans les grands axes que sont la cancérologie, les soins palliatifs, la gériatrie, la pédiatrie, l'obstétrique, l'infectieux, le post-chirurgie et la rééducation. Elle s'investit dans les parcours de soins, en proximité, avec les acteurs des soins primaires et auprès des services hospitaliers, et contribue au développement des liens ville-hôpital-médico-social-domicile. Elle met en œuvre un programme de recherche et d'innovations, technologiques, managériales et organisationnelles. L'HAD AP-HP a été certifiée en avril 2023.

L'HAD-AP-HP s'appuie sur les 4 départements cliniques et médico-techniques qui la composent. Les 4 départements cliniques et médico-techniques font partie de la gouvernance de l'HAD-AP-HP et portent au titre de leur département les enjeux stratégiques et de gestion de l'établissement, auprès de leurs équipes, réparties sur l'ensemble du territoire d'intervention de l'HAD-AP-HP. Elle s'appuie également sur son DMU (département médico-universitaire), prioritairement axé sur le développement de la recherche, de l'enseignement et la valorisation de l'expertise.

Les 4 départements cliniques et médico-techniques sont :
Département 1 : HAD - Adultes : il se compose de 16 unités de soins et d'une équipe de renfort, d'une équipe spécialisée en soins palliatifs (Pallidom) et d'une équipe « Plaies ». Une équipe spécialisée en chimiothérapie est en projet pour fin 2023/2024.
Département 2 : HAD – Pédiatrie-Obstétrique : il se compose de 5 unités de soins pédiatriques e d' 1 unité d'obstétrique, la plateforme d'admission pédiatrique et obstétrique et la coordination de Pédiatrie. deux antennes en pédiatrie et en obstétrique ont créées en 2022 à Versailles.
Département 3 : HAD – Parcours de soins et activités transversales : il se compose de la plateforme d'admission, la coordination Adultes, les unités de rééducation et de diététique, le service social, les psychologues et l'équipe de nuit de l'HAD AP-HP.
Département 4 : HAD – PUI Logistique : il regroupe la Pharmacie à Usage Intérieur, l'unité de liaison chimio, la logistique d'approvisionnement (magasin médical et hôtelier, livraisons), l'activité pharmaceutico-logistique de nutrition parentérale à domicile (NPAD) pour l'AP-HP.

L'HAD AP-HP, ce sont :

HAD AP-HP

- 760 professionnels – dont 26 ETP médicaux - et un dispositif de conventions avec les professionnels de santé libéraux (infirmiers, sage-femmes, MKR)
- Des dépenses d'exploitation : 110 M€, établissement en bonne santé budgétaire
- Des équipes localisées dans les hôpitaux de l'AP-HP et hors AP-HP (Versailles, Bégin).

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE DIRECTION

- Un Adjoint au Directeur, également Directeur de la Stratégie, de la Qualité et des Projets
- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur des Soins
- Directeur des Finances, des Investissements et des Services Economiques
- Directeur du Système d'Information
- Directeur de l'Innovation et de l'Expérience Patient
- Responsable de la Communication

LIAISON HIERARCHIQUE

Directeur général de l'AP-HP

LIAISONS FONCTIONNELLES

- Cabinet du Directeur Général,
- Directrices générales adjointes,
- Directions fonctionnelles du siège,
- Présidence de la CME
- Directions des GHU et sites hospitaliers, ainsi que leurs gouvernances médicales ; le directeur de l'HAD AP-HP est membre invité des CHT (Comités hospitaliers de territoires).
- DRCI, AGEPS, SMS-SCA

RELATIONS EXTERIEURES

Le directeur/la directrice de l'HAD AP-HP représente le Directeur Général de l'AP-HP au Conseil d'Administration et au Bureau de la FNEHAD ; il est actuellement Vice-Président de la FNEHAD. Il est également membre de la FNEHAD régionale, membre du Bureau et actuellement délégué régional adjoint. A ce titre, il est amené à participer à des travaux au niveau national, ainsi qu'aux instances de l'ARS Ile de France (CSOS, CRSA notamment). Il est membre du Conseil d'administration de Gérondif.

Il entretient des relations régulières avec :

- Les directions et gouvernances médicales des GHT d'Ile de France
- Les directions et gouvernances médicales des établissements de santé et médico-sociaux privés d'Ile de France

MISSIONS

MISSIONS GENERALES

Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur/la directrice de l'HAD contribue à la définition de la stratégie de l'HAD et la met en œuvre ; il porte le projet de développement de l'HAD-AP-HP dans le cadre de la dynamique d'évolution de l'offre de soins et notamment du virage domiciliaire, définie par les orientations nationales (feuille de route nationale 2023 relative au développement de l'HAD, évolution du droit des autorisations et des orientations régionales (PRS 3) et institutionnelles (Projet d'établissement, 30 leviers…).
Le Directeur/la Directrice de l'HAD AP-HP est membre du CODIR DG.

MISSIONS PRINCIPALES

- Pilotage de l'HAD AP-HP, dans un objectif de qualité des soins, de qualité managériale et de performance
- Contribution à la définition de la stratégie de développement de l'HAD en cohérence avec les orientations nationales et régionales
- Pilotage de son développement, en interne à l'AP-HP en lien avec les GHU, en soins adultes, pédiatrie et obstétrique dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Etablissement de l'AP-HP, dans des logiques de territoires et de filières de prises en charge.
- Portage des coopérations de l'HAD-AP-HP souhaitables au titre du développement de l'HAD AP-HP et des attendu du PRS, en lien avec les acteurs extérieurs à l'AP-HP et les Directions fonctionnelles de l'AP-HP
- Implication dans les problématiques de financement de l'HAD au niveau national en lien avec les Directions fonctionnelles de l'AP-HP (projet de nouvelle tarification en HAD, ENC).
- Participation aux projets institutionnels liés aux « territoires de santé numérique » ;

MISSIONS SPECIFIQUES

- Développer l'activité de l'HAD AP-HP en réponse aux objectifs du PRS (+40%).
- Développer le réseau de coopérations de l'HAD AP-HP avec ses différents partenaires territoriaux, AP-HP et hors AP-HP, dans les champs sanitaire, en ville et à l'hôpital, médico-social, social.
- Piloter la réingénierie de l'organisation générale de l'HAD AP-HP, pour gagner en réactivité
- Assurer le déploiement du nouveau dossier patient informatisé et les évolutions logistiques à mener
- Porter le renouvellement du dossier d'autorisation dans un nouveau cadre juridique
- Poursuivre l'inscription de l'HAD dans le développement durable, notamment au regard de son parc automobile (400 véhicules)
- Assurer la bonne cohérence du schéma directeur immobilier de l'HAD avec ceux des hôpitaux hôtes.

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

Variables, au forfait.

COMPETENCES REQUISES

Expérience hospitalière à haut niveau et de l'exercice en CHU
Compétence stratégique affirmée et aptitude à se positionner dans un environnement complexe
Maîtrise de la gestion médico-économique en environnement de tarification à l'activité
Compétences dans le champ de l'organisation territoriale des soins et des acteurs et structures de santé ambulatoires, médico-sociales et sociales.
Capacité à inscrire son action dans le cadre institutionnel
Goût et aptitudes pour la conduite du changement et la transformation des organisations
Aptitude à la négociation et au dialogue social
Capacité à fédérer, animer et diriger, sens du travail partagé avec les gouvernances médicales et paramédicales, sens de la proximité, accessibilité, goût pour la mobilité.